



La Commission de la santé mentale du Canada lance un projet de recherche national visant à trouver des solutions pour aider les personnes itinérantes touchées par la maladie mentale

Le projet pilote réalisé à Moncton examinera l'efficacité du modèle « Le logement d'abord » en milieu rural et urbain

MONCTON, le 23 novembre 2009 — Moncton est l'une des cinq villes choisies par la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) pour la mise en œuvre d'un projet de recherche national tout à fait innovateur dont le but est de cerner les meilleurs moyens pour offrir un logement et des services aux personnes itinérantes vivant avec une maladie mentale. Prenant appui sur le modèle *Housing First (Le logement d'abord)*, le projet vise d'abord à loger les personnes sans-abri, puis à leur fournir les services et le soutien dont elles ont besoin. L'étude permettra ainsi de vérifier si cette formule est plus fructueuse que les modes de prestation de services habituels.

Quelque 225 itinérants atteints de maladie mentale vivant à Moncton et dans deux collectivités rurales figureront parmi les 2 285 participants à l'échelle du pays. De ce nombre, 125 sans-abri seront logés et recevront toute une gamme de services de santé, de soutien social et d'aide au logement pendant toute la durée de l'étude. Ces services comprendront en outre de l'aide au maintien d'un logis et aux tâches quotidiennes (épicerie, rendez-vous chez le médecin, etc.), et du soutien en ce qui concerne les possibilités de formation, de bénévolat et d'emploi. Les autres participants (groupe témoin) recevront les services habituellement offerts dans les cinq villes ciblées. Les deux groupes seront ensuite comparés afin de déterminer quelle formule donne les meilleurs résultats.

« Cette initiative met l'accent sur le respect et le choix des gens qui doivent affronter chaque jour la double épreuve de la maladie mentale et de l'itinérance. En collaborant avec tous les fournisseurs de services et les chercheurs de la région, nous espérons parvenir à des solutions qui aideront les personnes itinérantes à se loger et à obtenir les services dont elles ont besoin », a déclaré Claudette Bradshaw, coordonnatrice du projet à Moncton.

Le projet Chez Soi (At Home en anglais) est la plus vaste initiative de son genre au pays, et permettra au Canada de s'afficher en tant que chef de file en matière de prestation de services améliorée aux sans-abri atteints de maladie mentale. Chacun des cinq sites où sera déployé le projet ciblera une population particulière parmi la clientèle visée par l'étude.

Moncton est une ville qui présente un des taux de croissance les plus élevés au Canada, étant donné l'exode des populations rurales vers la ville. À Moncton, le projet Chez Soi visera à examiner les lacunes en matière de services aux anglophones et aux francophones, tandis qu'à Montréal on apprendra davantage au sujet des résultats reliés au logement social tout en aidant les gens à retourner au travail. À Toronto, on concentra sur les besoins de divers groupes ethnoculturels, alors qu'à Winnipeg, on se penchera sur les besoins des Autochtones en milieu urbain. Enfin, l'étude de Vancouver ciblera les gens touchés par la dépendance et la toxicomanie.

La CSMC collabore étroitement avec de nombreux partenaires à la réalisation de ce projet, y compris les gouvernements provinciaux et municipaux, des chercheurs, plusieurs prestataires de services locaux ainsi que des particuliers ayant vécu l'itinérance et la maladie mentale. « Cette initiative de recherche nous permettra de faire un pas important vers la compréhension et la réduction de l'itinérance au Canada », a affirmé l'honorable Michael Kirby, président de la CSMC.

Les participants du groupe de Moncton seront logés à divers endroits dans la ville, notamment dans des appartements et des logements collectifs, pendant toute la durée du projet, selon la formule *Le logement d'abord*. Ils devront payer une partie de leur loyer et rencontrer un préposé du programme chaque semaine, et seront encouragés à tirer profit des services offerts. Les participants du groupe témoin devront aussi se présenter à des entrevues, mais tous les trois mois.

Les principaux partenaires du projet pilote de Moncton sont : le gouvernement du Canada, le YMCA de Moncton, le Comité directeur des sans-abri du Grand Moncton, l'Elizabeth Fry Society of New Brunswick, SIDA Moncton, la Clinique Salvus, la Société John Howard du Canada, Karing Kitchen, l'Armée du Salut, Harvest House, Community Chaplaincy, Ray of Hope Needy Kitchen, Youth QUEST, la Central United Church, Mobile One Community Services inc., le Centre du bénévolat du Nouveau-Brunswick inc., Centraide du Grand Moncton et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, la Ligne téléphonique CARA inc., New Life Mission, le Front commun pour la justice sociale, l'Association pour l'intégration communautaire du Grand Moncton, le réseau BUILT Network de Moncton, et la Maison Nazareth.

« Cette étude nous permettra de conclure si, oui ou non, le fait de fournir un logement et des services aux gens favorise une meilleure intégration vers une vie fonctionnelle et signifiante », a déclaré Dre. Jayne Barker, directrice, project Chez Soi/At Home, CSMC. « Une autre question à l'étude est celle du coût — est-il moins coûteux de loger et de fournir des services à quelqu'un, par rapport aux coûts d'une admission en milieu hospitalier, d'une incarcération ou d'un hébergement dans un refuge? », a dit Dre. Paula Goering, chercheuse principale, projet Chez Soi/At Home.

La Commission de la santé mentale du Canada est un organisme sans but lucratif créé afin de mettre en avant-scène les questions entourant la santé mentale et de contribuer à l'amélioration des conditions sociales et de l'état de santé des personnes vivant avec la maladie mentale. En février 2008, le gouvernement fédéral a accordé 110 millions de dollars à la CSMC pour qu'elle trouve des façons d'aider le nombre croissant de personnes sans-abri touchées par la maladie mentale. Les plus récentes nouvelles concernant le projet Chez Soi seront régulièrement présentées sur le site www.commissionsantementale.ca.